

CCMI du 9 juillet 26 CLASSE EXCEPTIONNELLE

La CCMI, qui a eu lieu le 9 juillet 2026, a examiné les tableaux d'avancement à la Classe exceptionnelle des professeurs des écoles

- Tous les PE qui, au 31.08.2026, ont atteint le 5^{ème} échelon de la hors classe, ont été inscrits sur la liste des promouvables sans faire acte de candidature.

Le nombre d'inscrits :



	2025/2026	
	Inscrits	Nombre de promotions
AISNE	13	5
OISE	10	4
SOMME	28	9
Total	51	18

Egalité de barème

Les maîtres sont classés en fonction de 2 avis : celui du chef d'établissement et celui de l'IEN.

D'abord selon les avis : 2 « Très favorable », puis 1 « Très favorable » et 1 « Favorable », puis 2 « Favorables » ...

En cas d'égalité de barème utile pour être promus, les maîtres ont été départagés successivement par :

- a. L'ancienneté dans le corps
- b. L'ancienneté dans le grade
- c. L'échelon
- d. L'ancienneté dans l'échelon

(Note de service DAF du 2/5/24 mise en vigueur au 1/9/26))

	AISNE	OISE	SOMME
Nombre de maîtres	13	10	28
Nombre de promotions	5	4	9
Echelons des promus	échelon 5	Echelons 5 et 6	Echelons 5 et 6
Dernier promu:	Un avis « très favorable » et un avis « favorable » Echelon actuel : 05 Ancienneté : 01a06m00j	Deux avis « très favorable » Echelon actuel : 06 Ancienneté : 01a06m00j	Deux avis « très favorable » Echelon actuel : 06 Ancienneté : 00a04m27j
Premier non promu:	Deux avis « très favorable » Ech. actuel : 05 Ancienneté : 02a06m00j	Deux avis « très favorable » Echelon actuel : 05 Anc : 00a03m17j	Deux avis « très favorable » Echelon actuel : 06 Ancienneté : 00a06m00j

Le reclassement au 1^{er} septembre 2026 se fait selon la méthode de l'indice égal ou immédiatement supérieur :

Hors Classe			Classe Exceptionnelle		
Echelon	Indices	Ancienneté	Echelon de reclassement	Indices	Report Ancienneté
5 ^e échelon	768 3 780,59€	Moins de 2 ans et 6 mois	3 ^{ème} échelon	780 3 839,77 €	Oui
		2 ans et 6 mois ou plus	4 ^{ème} échelon	835 4 110,52 €	Non
6 ^e échelon	811 3 992,37 €	3 ans	4 ^{ème} échelon	835 4 110,52 €	Oui
7 ^{ème} échelon	826 4 066,21 €	Sans limite	4 ^{ème} échelon	835 4 110,52 €	Oui

Vos Elus CCMI :

Mme DAVID, Mme CHRETIEN, Mme JUMEL, Mme PINGUET

SneC-CFTC Picardie 52 rue Daire 80000 Amiens

Téléphone : 03 22 92 65 38

Courriel : acad.amiens@sneC-cftc.fr

Site : sneC-cftc-picardie.fr